

*Rapport annuel d'activité de la CLE du SAGE
Thouet en 2014*

1. Présentation du SAGE Thouet et rappel du contexte	2
2. Présentation des activités de la CLE et du bureau de la CLE	6
3. Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation	10
4. Actions de communication 2014.....	13
5. Budget et financement de l'année 2014	14
6. Analyse – bilan – perspectives	14
7. Annexes	16

Document validé par la CLE du SAGE Thouet le 15/04/2015

Le Président de la CLE du SAGE Thouet
Olivier CUBAUD



- État des masses d'eau

La mise en place d'un SAGE sur le bassin du Thouet est justifiée puisque la plupart des masses d'eau superficielles et souterraines n'atteint pas les objectifs de bon état fixés par la Directive Cadre sur l'Eau. Ci-dessous, les états et objectifs des masses d'eau superficielles et souterraines du bassin du Thouet (données SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015) :

34 masses d'eau superficielles :

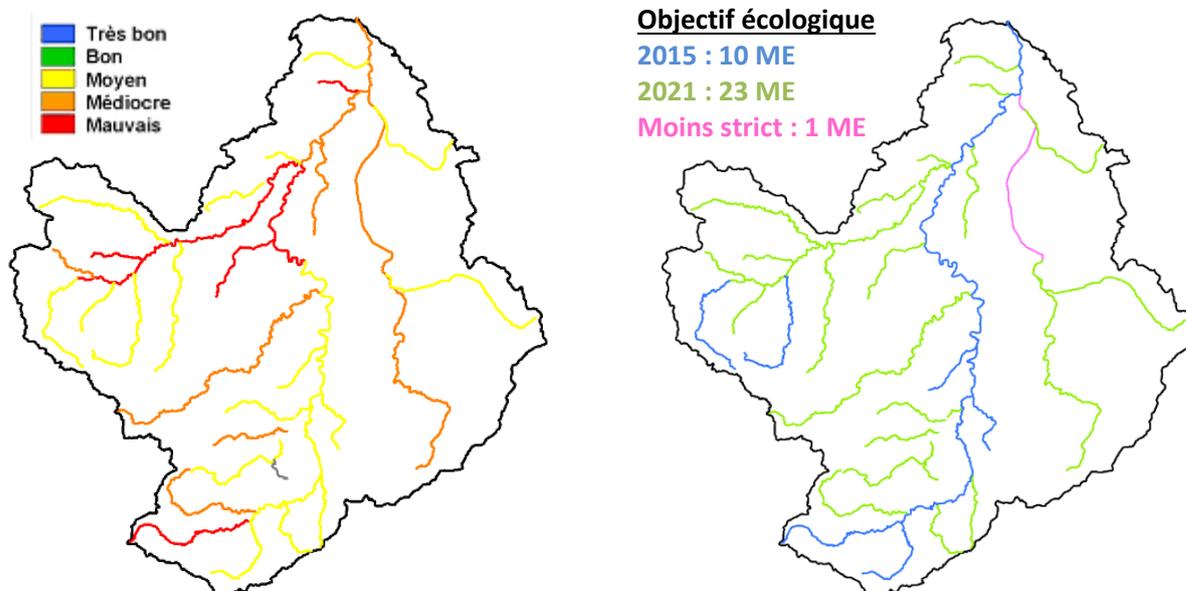


Figure 2 : États et objectifs écologiques des masses d'eau superficielles en 2011 (AELB, 2014)

10 masses d'eau souterraines :

Code masse d'eau	Intitulé de la masse d'eau	Etat Chimique	Paramètre Nitrates	Paramètre Pesticides	Objectif chimique
FRGG032	LE THOUET	Bon	Bon	Bon	2021
FRGG064	CALCAIRES ET MARNES DE L'INFRA-TOARCIEN AU NORD DU SEUIL DU POITOU	Bon	Bon	Bon	2015
FRGG065	CALCAIRES ET MARNES DU DOGGER DU BV DU THOUET	Mauvais	Mauvais	Bon	2027
FRGG067	CALCAIRES A SILEX CAPTIFS DU DOGGER DU HAUT-POITOU	Bon	Bon	Bon	2015
FRGG072	CALCAIRES ET MARNES DU JURASSIQUE SUPERIEUR DU HAUT-POITOU	Mauvais	Mauvais	Bon	2021
FRGG073	CALCAIRES DU JURASSIQUE SUPERIEUR CAPTIF DU HAUT-POITOU	Bon	Bon	Bon	2015
FRGG082	CALCAIRE JURASSIQUE DE L'ANTICLINAL LOUDUNAIS	Mauvais	Mauvais	Bon	2021
FRGG087	CRAIE DU SENO-TURONIEN DU BV DE LA VIENNE	Mauvais	Mauvais	Mauvais	2021
FRGG122	SABLES ET GRES LIBRES DU CENOMANIEN - UNITE DE LA LOIRE	Mauvais	Bon	Mauvais	2021
FRGG142	SABLES ET GRES CAPTIFS DU CENOMANIEN UNITE DE LA LOIRE	Bon	Bon	Bon	2015

Figure 3 : États et objectifs chimiques des masses d'eau souterraines en 2011 (AELB, 2014)

En 2011, toutes les masses d'eau souterraines du bassin atteignaient le bon état quantitatif sauf les masses d'eau FRGG072 et FRGG142 qui présentaient un état médiocre.

Sur le Thouet, les principaux enjeux pré-identifiés dans l'étude de préfiguration du SAGE en 2005 sont :

- *La sécurisation en eau potable ;*
- *La reconquête de la qualité des eaux de surface ;*
- *La gestion quantitative de la ressource ;*
- *La protection des têtes de bassin versant et des Espaces Naturels Sensibles (ENS) ;*
- *Le rétablissement d'une connectivité amont-aval des cours d'eau ;*
- *La valorisation touristique et la maîtrise des loisirs liés à l'eau.*

- Historique

Le SAGE Thouet est en cours d'élaboration. L'historique de la démarche est rappelé dans le tableau suivant :

2005	Le SMVT et Saumur Agglo réalisent une étude de préfiguration du SAGE Thouet	
2008	Élaboration du dossier préalable au SAGE - Consultation des collectivités et organismes sur le périmètre du SAGE sur la base du dossier préalable	
2009	Février à avril	Le SMVT et Saumur Agglo réalisent une étude juridique sur la réflexion de la mise en œuvre du SAGE Thouet
2010	26 juillet 2010	Avis favorable du comité de bassin Loire Bretagne sur le périmètre du SAGE
	20 décembre	Arrêté de périmètre du SAGE Thouet
2011	14 octobre	Arrêté de composition de la CLE , début de l'élaboration du SAGE Thouet
2012	31 janvier	1^{ère} réunion de CLE : Élection du Président de la CLE et du bureau, désignation de la structure porteuse (SMVT et Saumur Agglo)
	juillet	Recrutement d'une cellule d'animation (1 animateur + 1 technicien à mi-temps + 1 assistante administrative à mi-temps)
	4 décembre	2^{ème} réunion de la CLE : Méthodologie d'élaboration de l'état initial du SAGE, validation des représentants du collège des usagers au bureau
2013	15 et 16 mai	Réunions des 3 commissions de travail du SAGE dans le cadre de la réalisation de l'état initial
	12 juin	3^{ème} réunion de CLE : 1 ^{er} bilan des commissions thématiques. Identification des études complémentaires
2014	16 janvier	4^{ème} réunion de la CLE : Validation de la méthodologie pour la réalisation de l'étude « pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet », validation des modalités d'inventaire des zones humides du SAGE Thouet
	30 septembre	5^{ème} réunion de la CLE : Réélections du Président, des Vice-Présidents et du Bureau
	9 décembre	6^{ème} réunion de la CLE : Présentation des résultats finaux de l'étude « pratiques et pressions agricoles », point sur l'état d'avancement de l'élaboration du SAGE, lancement de l'étude sur « l'amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts »

Suite aux élections du 30 septembre 2014, le nouveau Président de la CLE est Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (**SMVT**). Il succède à René CHARRON. Il est accompagné par deux Vice-présidents, Jean Pierre ANTOINE, Délégué de la Communauté

d'Agglomération « Saumur Loire Développement » (**CASLD**), et Hubert BAUFUMÉ, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais (**CCPL**).

Le SAGE Thouet est co-porté par deux structures, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement ».

Lors de cette année 2014, la cellule d'animation du SAGE Thouet a quelque peu évolué puisque Pierre Gohard qui occupait le poste d'animateur du SAGE depuis juillet 2012 a quitté ses fonctions le 30 septembre 2014. Il a été remplacé par Pierre PÉAUD anciennement technicien du SAGE. Un recrutement a été lancé pour le poste de technicien et Alexis PACAUD occupera cette fonction à partir du 19 janvier 2015. Enfin, depuis le 3 février 2014, Claudie PAITREULT succède à Ninon LERAY au poste d'assistante administrative.

La nouvelle cellule d'animation du SAGE sera composée de la manière suivante :

- Pierre PÉAUD, animateur du SAGE Thouet à temps plein, en poste depuis le 10/11/2014,
- Alexis PACAUD, technicien SAGE à mi-temps, en poste à partir du 19/01/2015,
- Claudie PAITREULT, assistante administrative à 12h/semaine, depuis le 03/02/2014.

2. Présentation des activités de la CLE et du bureau de la CLE

- Rappel des réunions de la CLE et du bureau

Réunions	Nombre de participants par collège			Ordre du jour	Principales discussions, conclusions ou décisions
	Collectivités	Usagers	État		
Séance de la CLE du 16 janvier 2014	15/32	11/16	4/14	<ol style="list-style-type: none"> 1. Validation du compte rendu de la CLE du 12/06/2013 2. Validation du rapport annuel d'activité de la CLE en 2013 3. Avis motivés : Projet de contrats territoriaux de la retenue du Cébron et celui du BAC de Seneuil 4. Présentation de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » 5. Validation de la méthodologie des inventaires de zones humides du SAGE Thouet 6. Calendrier / Études / Budget 2014 7. Délégation pour répondre aux avis de la CLE 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par les animateurs des projets de contrats territoriaux de la retenue du Cébron (SPL Cébron) et celui du BAC de Seneuil (SEVT) : Avis favorable de la CLE sur les deux projets. - Présentation par le prestataire NCA Environnement de la méthodologie envisagée pour la réalisation de l'étude sur « Les pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet ». - Validation par la CLE des modalités d'inventaire des zones humides du SAGE Thouet. - Validation par la CLE de 19 inventaires communaux de zones humides. - Délégation de la CLE au bureau pour émettre des avis motivés au nom de la CLE après porté à connaissance par mail et site internet.
Réunion de bureau du 19 mars 2014	3/8	3/4	3/4	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avis motivé : Projet CTMA « Thouaret » 2. Présentation des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » 3. Présentation d'un projet de CCTP pour améliorer la connaissance des plans 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par l'animatrice du projet de contrat territorial milieux aquatiques du Thouaret (SIBT) : Avis favorable du Bureau sur le projet du CTMA Thouaret. - Présentation par le prestataire NCA Environnement des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » : ces résultats seront envoyés aux

				<p>d'eau et de leurs impacts sur le bassin</p> <p>4. Calendrier / Questions diverses</p>	<p>membres de la CLE pour avis avant validation finale. Une présentation des résultats finaux se fera lors de la CLE du 9/12/2014.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'une première version du CCTP « AMO plans d'eau » : Nécessité de détailler plus les attentes de l'étude. Un nouveau CCTP sera soumis à validation lors du prochain Bureau. - Un point est fait sur les prochaines échéances qui devront prendre en compte les élections de mars 2014.
<p>Séance de la CLE du 30 septembre 2014 (élections)</p>	<p>20/32 +3 mandats</p>	<p>9/16 +2 mandats</p>	<p>4/14 +1 mandat</p>	<p>1. Point d'avancement sur l'élaboration du SAGE</p> <p>2. Élection du Président de la CLE</p> <p>3. Élection des Vice-Présidents de la CLE</p> <p>4. Recomposition du Bureau de la CLE</p> <p>5. Calendrier des étapes à venir</p>	<p><u>Résultats des élections :</u></p> <p>Président de la CLE : Olivier CUBAUD</p> <p>1^{er} Vice-Président : Jean-Pierre ANTOINE</p> <p>2^{ème} Vice-Président : Hubert BAUFUMÉ</p> <p><u>Recomposition du Bureau :</u></p> <p>Seule modification : Pierre BIGOT est élu à la place d'Édouard Renaud</p>
<p>Réunion de bureau du 27 octobre 2014</p>	<p>5/8</p>	<p>4/4</p>	<p>4/4</p>	<p>1. Point sur l'état initial provisoire</p> <p>2. Courrier de la Chambre d'Agriculture 79 sur les volumes prélevables</p> <p>3. Présentation du CCTP « AMO visant à l'amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »</p> <p>4. Études prévisionnelles 2015</p> <p>5. Ordre du jour de la CLE du 9/12/2014</p> <p>6. Calendrier / questions diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'état initial provisoire du SAGE et des manques identifiés : nécessité de continuer la rédaction en interne et d'intégrer le volet « eau potable – assainissement » en complément du diagnostic du SAGE qui sera réalisé par un prestataire. - Validation du CCTP « AMO visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet » : lancement de la consultation / début de l'étude en janvier 2015.

					- Études prévisionnelles 2015 : en plus de l'étude « plans d'eau », volonté de lancer le diagnostic du SAGE courant 2015
Séance de la CLE du 9 décembre 2014	14/32	9/16	5/14	<ol style="list-style-type: none"> 1. Validation du compte rendu de la CLE du 16/01/2014 2. Présentation des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » 3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire du SAGE 4. Lancement de l'étude « AMO visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet » 5. Validation des inventaires zones humides 6. Calendrier / Études / Budget 2015 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par le prestataire NCA Environnement des résultats finaux de l'étude sur « Les pratiques et les pressions agricoles sur le bassin du Thouet » (données intégrées à l'état initial du SAGE). - Point sur l'avancement et les suites à donner à la rédaction de l'état initial du SAGE : nécessité de continuer la rédaction en interne et d'intégrer le volet « eau potable – assainissement » en complément du diagnostic du SAGE qui sera réalisé par un prestataire / Convocation des commissions thématiques pour présentation et validation du travail début 2015. - Présentation du CCTP « AMO visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet ». Prestataire retenu : SERAMA / Lancement de l'étude prévu janvier 2015. - Validation par la CLE de 13 inventaires communaux de zones humides. - Calendrier : Objectif de validation l'état initial du SAGE début 2015 pour permettre le lancement du diagnostic.

Les comptes rendus et les diaporamas présentés lors de ces réunions sont téléchargeables sur le site internet du SAGE Thouet :
<http://www.sagethouet.fr/documentation.html>

- Dossiers portés à connaissance de la CLE en 2013

Les opérations soumises à déclaration ou autorisation doivent être communiquées au Président de la Commission Locale de l'Eau lorsque l'opération déclarée est située dans le périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux approuvé ou y produit des effets.

Cette consultation permet aux membres de la CLE d'étudier la compatibilité du projet présenté avec le SAGE. **Ce type de délibération ne peut être pris que sur la base d'un SAGE approuvé par le Préfet et entré en phase de mise en œuvre. Or, le SAGE Thouet étant en phase d'élaboration, la CLE ne peut pas formuler d'avis sur la comptabilité du projet. Il convient donc de ne pas parler d'avis mais plutôt d'un « porté à connaissance » à destination des membres de la CLE.** Par conséquent, les dossiers de cette nature sont diffusés sur le site internet du SAGE puis listés en CLE. Les membres de la CLE sont néanmoins libres d'exprimer des remarques individuelles qui ne seront pas portées par la CLE en l'absence de SAGE approuvé.

Voici les dossiers portés à connaissance de la CLE en 2014 :

- **31 décembre 2013** : « Réorganisation de la prévision des crues » transmis par la DREAL Poitou-Charentes (*Dossier de 2013 mais non mentionné dans le rapport d'activité de 2013*).

- **3 février 2014** : « Projet d'actualisation et d'extension du plan d'épandage agricole des boues de la station d'épuration des Cinq Ponts à Cholet » transmis par la Préfecture du Maine-et-Loire.

- **7 novembre 2014** : « Schéma Régional de Cohérence Écologique » transmis par la Préfecture et la Région Poitou-Charentes.

- **1er décembre 2014** : « Projets du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire-Bretagne (SDAGE 2016 – 2021) et son programme de mesures et du plan de gestion des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne » transmis par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

- Avis sur les projets de contrats territoriaux

Dans le cadre de son 10^{ème} programme d'intervention, l'Agence de l'eau souhaite renforcer l'articulation entre les SAGE et les Contrats territoriaux (CT). Ainsi, les CLE sont sollicitées afin de produire un avis motivé sur les projets de CT avant leur présentation au conseil d'administration.

Concernant les SAGE en cours d'élaboration, il est important que les CLE soient informées sur le projet de CT. En effet, bien que le projet de SAGE ne soit pas abouti, il est nécessaire qu'il y ait une information/communication entre la CLE et le comité de pilotage du CT.

Dans ce cas, l'avis motivé de la CLE est également demandé. La CLE doit vérifier que les enjeux et problématiques traités dans le projet de CT sont cohérents avec ceux du SAGE en préparation. Ainsi, en l'espèce, l'avis motivé signifie que la CLE doit expliquer, argumenter les conclusions de son avis. La grille-type d'analyse permet à ce titre de fournir une base de réflexion.

À ce titre, plusieurs projets de CT ont été présentés en 2014 :

- **CLE du 16 janvier 2014** : Projet de contrat territorial « Re-Sources » 2014-2018 sur la retenue du Cébron (SPL des eaux du Cébron).
- **CLE du 16 janvier 2014** : Projet de contrat territorial « Re-Sources » 2014-2018 sur le bassin d'alimentation de captage des sources de Seneuil (SEVT).
- **Bureau de la CLE du 19 mars 2014** : Projet de contrat territorial milieux aquatiques 2014-2018 du Thouaret (SIBT).

Pour ces trois projets de CT, au vu des éléments présentés par les différents animateurs, les membres de la CLE du SAGE Thouet ont émis des avis favorables.

3. Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

En plus de l'organisation et de l'animation des réunions du Bureau ou de la CLE, la cellule d'animation a suivi les dossiers suivants :

- Rédaction de l'état initial

La rédaction de l'état initial s'effectue en régie et s'appuie sur le porté à connaissance du Préfet des Deux Sèvres, les documents liés aux contrats territoriaux en cours sur le territoire et par l'intermédiaire de commissions thématiques.

Ces commissions ont pour but d'impliquer progressivement les membres de la CLE tout au long de la rédaction de l'état initial. Les structures non membres de la CLE y sont également conviées.

L'année 2014 a permis de poursuivre la rédaction de l'état initial du SAGE. Une version provisoire de cet état initial a été diffusée, fin 2014, aux membres de la CLE pour permettre d'identifier les manques et les moyens à mettre en œuvre pour les compléter.

Les membres de la CLE ont validé la nécessité que le volet « eau potable – assainissement » de l'état initial soit traité en complément du diagnostic global du SAGE par un prestataire.

Il a été décidé de réunir les commissions thématiques début 2015 pour présenter le travail réalisé et recueillir les différentes remarques. L'objectif étant que les membres de la CLE puissent valider l'état initial début 2015 et permettre ensuite le lancement du diagnostic global du SAGE avec le complément « eau potable – assainissement ».

- Validation de l'étude « pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet »

En 2013, les membres de la CLE ont fait appel à un prestataire pour réaliser une étude sur « les pratiques et les pressions agricoles sur le bassin du Thouet ». Les objectifs étant de :

- Caractériser les pratiques et les systèmes de production ainsi que leurs évolutions,
- Identifier et caractériser les sources de pollutions diffuses et ponctuelles tout en analysant l'origine des pressions.

Le bureau d'étude NCA Environnement a été retenu pour réaliser cette étude qui a débuté en novembre 2013 et pris fin en juin 2014. Les données ont été intégrées à l'état initial du SAGE.

- Lancement d'une étude « Assistance à Maitrise d'ouvrage visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »

Les données récupérées auprès des services de l'État inventorient plus de 7 000 plans d'eau sur le bassin du Thouet. Le nombre important de ces plans d'eau et leur densité sur le territoire posent la question de leurs impacts éventuels sur l'état écologique des masses d'eau du bassin.

Face aux divergences d'opinion qui subsistent en matière d'impact quantitatif et qualitatif des plans d'eau sur les cours d'eau et les milieux aquatiques, les membres de la CLE s'interrogent sur la façon d'intégrer la problématique « plans d'eau » dans les futurs documents liés à l'élaboration du SAGE (diagnostic global, étude sur les volumes prélevables, ...).

Dans un souci de neutralité et de compétence, le bureau de la CLE a donc proposé de faire appel à un prestataire afin de déterminer des méthodologies visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet. Une fois ces méthodologies déterminées les membres de la CLE pourront décider des outils à mettre en œuvre pour identifier les plans d'eau les plus impactant et les moyens d'intervention à mettre en place.

Le cahier des charges de cette étude a été élaboré et validé en 2014. Le bureau d'études SERAMA a été retenu pour un montant de 11 148 € TTC. Le lancement de l'étude aura lieu en janvier 2015.

- Suivi des inventaires de zones humides sur son territoire

Plusieurs collectivités ont procédé à l'inventaire des zones humides de leur territoire dans le cadre de la révision de leur document d'urbanisme. Selon le SDAGE Loire-Bretagne 2010 - 2015, la CLE du SAGE Thouet est responsable de la qualité de ces inventaires sur son périmètre. Pour s'en assurer, une méthodologie d'inventaire des zones humides a été validée le 16 janvier 2014 par la CLE. Toute commune du bassin du Thouet souhaitant réaliser l'inventaire de ses zones humides doit respecter cette méthodologie.

Au cours de l'année 2014, la cellule d'animation a suivi la réalisation des inventaires sur une dizaine de communes du territoire. Pour rappel, 3-4 réunions de concertation sont en général nécessaires par commune.

- Élaboration du Schéma Départemental de l'eau de la Vienne

Le Conseil Général de la Vienne a décidé, en collaboration avec l'État, d'élaborer un schéma départemental de l'eau afin d'apporter des réponses aux enjeux de l'eau dans le département pour les 10 à 15 prochaines années.

Le SAGE Thouet est donc naturellement associé aux travaux d'élaboration de ce document et fait parti des commissions de travail suivantes :

- Comité de pilotage de l'étude
- Comité « Alimentation en eau potable »
- Comité « Assainissement »
- Comité « Milieux aquatiques »
- Comité « Usages de l'eau »
- Comité « Politiques publiques de l'eau »

- Suivi des subventions accordées pour l'élaboration du SAGE

Le SAGE est cofinancé par de nombreux partenaires. Cela induit un suivi important de l'utilisation des subventions accordées en fonction des modalités de financement de chacun.

- Principales réunions suivies par la cellule d'animation

- **07/01/2014** : Comité de pilotage du programme d'actions Re-Sources pour le BAC de Seneuil (SEVT)
- **09/01/2014** : Visite de l'expérimentation d'abaissement d'ouvrages dans le cadre du CTMA Thouet à Saumur (CASLD)
- **10/01/2014** : Comité de pilotage pour le contrat territorial de la retenue du Cébron (SPL du Cébron)
- **23/01/2014** : Réunion Programme de Mesures SDAGE à Poitiers
- **30/01/2014** : Comité de pilotage CTMA Thouaret (SIBT) à Saint-Varent
- **19/02/2014** : Comité de pilotage ORENVA à Rochefort
- **25/03/2014** : Réunion Programme de Mesures SDAGE à Niort
- **31/03/2014** : Réunion gestion de l'eau OUGC Chambre d'Agriculture 79
- **02/04/2014** : Réunion Programme de Mesures SDAGE Maine et Loire
- **17/04/2014** : Comité technique sur la création de la « déviation » de Parthenay à Viennay
- **22/05/2014** : Comité d'Orientations des OUGC Clain et Dive du Nord à Mignaloux-Beauvoir

- **04/06/2014** : Rencontre sur la mutualisation des politiques de l'eau en Deux-Sèvres à Niort
- **16/06/2014** : Comité de pilotage pour les BAC du Pays Thouarsais (SEVT) à Thouars
- **26/06/2014** : Réunion Programme de Mesures SDAGE à Poitiers
- **03/07/2014** : Conférence Régionale sur l'eau à Poitiers
- **12/09/2014** : Réunion Zones Vulnérables Nitrates à Niort
- **17/09/2014** : Comité d'Orientation OUGC Thouet – Thouaret – Argenton à Bressuire
- **19/09/2014** : Colloque GEMAPI à la Séguinière
- **02/10/2014** : Comité de pilotage CTMA Thouet à Thouars
- **27/11/2014** : Conférence départementale de l'eau à Niort
- **16/12/2014** : CLAP'EAU du SIVU de la Vallée de la Dive à Marnes
- **18/12/2014** : Réunion préparation de la vidange de la retenue du Cébron à Saint-Loup-Lamairé

4. Actions de communication 2014

La lettre du SAGE

La lettre du SAGE est envoyée 2 fois par an (mai et novembre) aux 192 communes, aux 11 Communautés de Communes et 3 Communautés d'Agglomération comprises dans le bassin versant du Thouet. Les collectivités sont donc régulièrement informées des décisions prises au sein de la CLE (cf. annexes).

Cette lettre est également diffusée aux membres de la CLE et aux syndicats de rivière, d'adduction d'eau potable, d'assainissement et de Pays et mise en ligne sur le site internet du SAGE.

- Site internet du SAGE Thouet

Conformément à la demande des membres de la CLE en décembre 2012, un site internet du SAGE Thouet est en ligne depuis juin 2013 (www.sagethouet.fr). Cet outil renseigne différentes rubriques (définition du SAGE, présentation du bassin versant, membres de la CLE, actualités) et permet de télécharger tous les documents relatifs à son élaboration (cf. annexes).

Une rubrique « intranet », accessible par l'intermédiaire d'un identifiant et d'un mot de passe, permet d'accéder aux documents destinés à l'usage exclusif des membres de la CLE (projet de compte rendu, dossiers portés à connaissance, avis motivés, études du SAGE ...).

5. Budget et financement de l'année 2014

Le SAGE est cofinancé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les départements des Deux-Sèvres, de Maine-et-Loire et de la Vienne et les régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire. Ces nombreux partenaires induisent un suivi important de l'utilisation des subventions accordées en fonction des modalités de financement de chacun. De plus, dans le but d'asseoir la légitimité du co-portage, le SMVT et Saumur Agglo demandent une participation financière aux 11 Communautés de Communes et 3 Communautés d'Agglomération au travers de contributions solidaires. Un travail de communication important a été entrepris afin d'impliquer ces collectivités dans l'élaboration du SAGE Thouet.

Pour l'année 2014 les dépenses se sont élevées à **107 318,28 €** (vote du compte administratif 2014 lors du comité syndical du SMVT du 27 février 2015). Les dépenses principales étant :

- Animation : 58 433,48 € (salaires cellule animation)
- Communication : 2 664,00 € (lettres d'information)
- Étude : 26 748,68 € (fin de l'étude sur les pratiques et les pressions agricoles)

(Compte administratif 2014 détaillé en annexe)

6. Analyse – bilan – perspectives

- Bilan 2014 / Difficultés rencontrées

Cette année 2014 a permis la poursuite de la rédaction de l'état initial du SAGE par la cellule d'animation, avec la transmission en fin d'année d'une version provisoire de ce document aux membres de la CLE. La communication autour du SAGE a également été poursuivie avec la diffusion de la lettre et l'actualisation du site internet. Ces différents éléments montrent que l'élaboration du SAGE Thouet suit son cours.

Toutefois cette année électorale n'a pas permis de réunir la CLE aussi souvent que souhaité. Les élections du 30 septembre ont entraîné le changement de présidence de la CLE ainsi que le renouvellement d'une partie du Bureau. À noter également que cette année 2014 a vu le renouvellement d'une partie de la cellule d'animation du SAGE.

Les études initialement prévues en 2014 ont été repoussées pour 2015.

La finalisation de l'état initial du SAGE sera l'objectif prioritaire début 2015 avec la convocation une nouvelle fois des commissions thématiques. La seconde étape sera le lancement du diagnostic global du SAGE avec un complément de l'état initial pour le volet eau potable – assainissement.

- Perspectives 2015

- Validation de l'état initial

Lors de la séance du 9 décembre 2014, les membres de la CLE ont convenu de réunir les commissions thématiques du SAGE en début d'année 2015 afin de présenter l'état initial provisoire et recueillir les remarques de chacun. Ces remarques seront prises en compte et une version finalisée de l'état initial sera soumis à validation de la CLE au premier semestre 2015.

- Lancement du diagnostic global du SAGE

Après la validation de l'état initial par la CLE, l'étape suivante d'élaboration du SAGE consistera à lancer le diagnostic global du SAGE qui sera confié à un prestataire. Les membres de la CLE, au vu des données sur l'alimentation en eau potable et l'assainissement, non traitées pour l'instant, ont décidé afin d'avancer dans la démarche d'élaboration du SAGE d'annexer un volet complément de l'état initial au diagnostic du SAGE. Ainsi un cahier des charges sera élaboré pour lancer un marché public pour la réalisation du diagnostic et du complément de l'état initial.

- Étude « Assistance à Maîtrise d'ouvrage visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »

La nécessité d'intégrer l'impact des plans d'eau dans les documents du SAGE est revenue de manière récurrente lors des commissions thématiques et des séances de la CLE. En effet, la partie ouest du bassin du Thouet comprend de nombreux plans d'eau et cette spécificité n'a pas pu être prise en compte dans la démarche d'élaboration des volumes prélevables. L'investigation approfondie de la connaissance des plans d'eau et de leur incidence revient donc à la CLE du SAGE Thouet. Dans un souci de neutralité et de compétence, le bureau de la CLE a validé le principe de faire appel à un prestataire pour proposer une méthodologie d'évaluation de l'impact des plans d'eau sur le bassin du Thouet.

Le cahier des charges de cette étude a été élaboré et validé en 2014. Le bureau d'études SERAMA a été retenu pour un montant de 11 148 € TTC. Le lancement de l'étude aura lieu en janvier 2015.

- Communication

La lettre du SAGE continuera d'être envoyée 2 fois par an aux différentes collectivités du territoire. Le site internet sera régulièrement actualisé pour permettre aux partenaires du SAGE Thouet de suivre son élaboration. Une prestation sera prévue afin d'acquérir de nouveaux clichés photographiques pour illustrer les différents supports de communication du SAGE.

Enfin il sera proposé aux membres de la CLE la réalisation de panneaux de signalisation permettant d'identifier les principaux cours d'eau du territoire au niveau du réseau routier ainsi que leur appartenance au bassin versant du Thouet. La mise en place de ces panneaux a pour but de sensibiliser le grand public aux problématiques liées à l'eau.

7. Annexes

Lettre n°3 - mai 2014



MÉLIORER NOTRE CONNAISSANCE DES PLANS D'EAU ET DE LEURS IMPACTS

Un plan d'eau est une masse d'eau, plus ou moins permanente, douce, salée ou saumâtre, généralement caractérisée par des courants qui ne suivent pas la pente du fond et une stratification thermique de la densité. Par opposition aux masses d'eau vives, il s'agit d'un écosystème lentique.

Dans un souci de neutralité et face aux divergences d'opinions qui subsistent en matière d'impact, la Commission Locale de l'Eau a proposé de faire appel à un prestataire afin d'améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet. Cette étude devrait démarrer en fin d'année 2014.

Suite aux résultats apportés par cette étude, les membres de la CLE doivent se consacrer sur le long terme à l'étude de la problématique « plans d'eau » dans les futurs documents liés à l'élaboration du SAGE (diagnostic global, étude sur les volumes préférentiels) et sur une méthode adaptée aux problématiques du bassin afin d'intervenir sur les plans d'eau remanant en cause les objectifs de bon état des eaux fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

En fonction de leurs caractéristiques et de leurs modalités de gestion, la présence de plans d'eau peut générer des impacts aussi bien positifs (biodiversité, autoépuration...) que négatifs (entraves à la circulation, surconsommation, introduction d'espèces invasives...) sur la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau, et sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Comme le montre la carte ci-dessous, la densité de plans d'eau est très importante sur le bassin du Thouet du fait des caractéristiques pédoclimatiques observables, notamment sur la partie ouest du bassin (massif armoricain). A ce jour, les bases de données recensées auprès des services de l'Etat inventent plus de 7000 plans d'eau à l'échelle du bassin. Cependant, au cours des dernières décennies, l'augmentation des activités de loisirs a eu notamment pour conséquence la création d'un nombre important de plans d'eau de tailles diverses, dont beaucoup ne sont pas reportés.



INFOS PRATIQUES

Destinée à tous les acteurs de l'eau et aux élus concernés par le SAGE, cette lettre présente au démarrage, son avancement, l'actualité de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du Thouet. La Commission Locale de l'Eau a choisi de diffuser largement cette lettre d'information.

Pour recevoir gratuitement chez vous les prochaines lettres, il vous suffit d'en faire la demande auprès de l'animateur du SAGE.

Pour plus d'infos : Le site du SAGE Thouet est en ligne depuis juin 2013. Vous trouverez tous les travaux de la CLE du SAGE Thouet sur : <http://www.sagethouet.fr>

Contact de la cellule d'animation :
 Syndicat Mixé de la Vallée du Thouet
 20 rue de la Cite
 78600 SAINT-LOUPLAMARÉ
 06 49 64 85 98
sage.thouet@valleeduthouet.fr

COMPOSITION DE LA CELLULE D'ANIMATION :

- René CHARRON, Président de la CLE du SAGE Thouet
- Pierre GORARD, animateur du SAGE Thouet
- Henri PEAUD, technicien du SAGE Thouet
- Claudie PATREAU, assistante administrative

Avec les concours de :




la Lettre

Numéro 3 - Mai 2014

EDITO

Chers collègues,

La rencontre des commissions thématiques, la création des premiers supports de communication et le lancement de l'étude « pratiques et pressions agricoles sur le bassin versant » prennent donc leur cours. Cependant, l'échec des six années béate par le Préfet coordinateur de bassin se rapproche et la validation de l'état initial devra impérativement être privilégiée en 2014.

Les récentes élections municipales vont engendrer des modifications au sein de la composition de la Commission Locale de l'Eau. De nouveaux élus seront donc chargés de poursuivre l'élaboration du SAGE Thouet. Il est indispensable que chacun dispose d'une première connaissance des nombreux enjeux liés à cet outil et continue la dynamique initiée pour améliorer l'état des masses d'eau de notre bassin et cela, dans les meilleurs délais.

La réussite de ce projet nécessite qu'il soit paré par tous, aujourd'hui, dans son élaboration et demain, dans son application.

René CHARRON,
Président de la CLE du SAGE Thouet

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

ors de la séance plénière du 16 janvier 2014, les membres de la CLE ont validé le premier rapport d'activité du SAGE Thouet. Ce document permet au comité de bassin d'avoir une vision annuelle concernant l'état d'avancement des travaux et des orientations de la CLE, ainsi que les résultats et perspectives de la gestion des eaux sur le territoire du SAGE.

Ce rapport d'activité est également un outil de communication vis-à-vis des membres de la CLE mais aussi des partenaires locaux pour valoriser le travail effectué et améliorer la visibilité du SAGE.

Il se structure autour des points suivants :

1. Présentation du SAGE et rappel du contexte
2. Présentation des activités de la CLE et de son bureau
3. Autres actions suivies par la cellule d'animation
4. Actions de communication 2013
5. Budget et financement
6. Analyse - bilan - perspectives

Si vous prenez connaissance de l'élaboration du SAGE Thouet, n'hésitez à vous rendre sur son site internet pour prendre connaissance de ce document : www.sagethouet.fr/documentation.html



MÉTHODOLOGIE D'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

En 2013, plusieurs collectivités ont procédé à la réalisation d'inventaires de zones humides en vue d'anticiper la création ou la révision de leur document d'urbanisme. Selon le SAGE Loire-Bretagne, la CLE du SAGE Thouet est responsable de la qualité de ces inventaires et l'absence d'un mode de culture spécifique et l'absence d'un mode de culture spécifique.

Le rapport présentant les modalités d'inventaire des zones humides a donc été validé par la CLE du SAGE Thouet le 16 janvier 2014. Cette méthodologie devient ainsi le document de référence pour les 183 communes comprises dans le périmètre du SAGE afin d'homogénéiser les démarches d'inventaires à l'échelle du bassin.

Les modalités d'inventaire s'articulent principalement autour de 2 idées fortes :

- LA DÉFINITION D'UNE ZONE HUMIDE
- LA CONSTITUTION D'UN GROUPE D'ACTEURS LOCAUX

Même si le SAGE est responsable de la qualité de l'inventaire, la cellule d'animation n'est pas en mesure de localiser toutes les zones humides du bassin versant. La commune doit donc mettre en place un groupe d'acteurs afin de mobiliser le savoir local et d'assurer le suivi de l'inventaire. Il est composé à minima de plusieurs élus municipaux dont le maire, de 3 ou 4 représentants de la profession agricole, d'un représentant d'un syndicat de rivière et d'un représentant des associations locales (protection de la nature, propriétaires d'étangs, chasse, pêche, randonneurs et propriétaires fonciers).



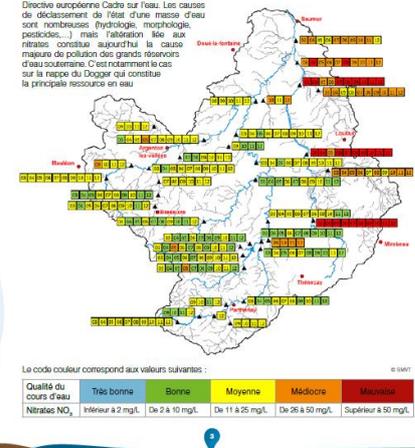
ALTÉRATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU LIÉE AUX NITRATES

L'évaluation de l'état d'une masse d'eau se fait par l'intermédiaire d'un réseau de stations de mesures disséminé à travers tout le bassin versant. Ainsi, 35 stations permettent d'obtenir une image de l'état général des eaux en disposant d'un « état » physico-chimique (température, oxygène dissous, phosphates, matières organiques...) et biologique (indicateurs poissons, macro-invertébrés, diatomées, macrophytes). Certaines masses d'eau peuvent parfois faire l'objet d'un suivi plus régulier en fonction des enjeux qui en découlent.

Dans le précédent numéro, nous avions mentionné qu'aucune masse d'eau superficielle du bassin n'avait le bon état écologique exigé par la Directive européenne Cadre sur l'eau. Les causes de déclin de l'état d'une masse d'eau sont nombreuses (hydrologie, morphologie, pesticides...) mais l'altération liée aux nitrates constitue aujourd'hui la cause majeure de pollution des grands réservoirs d'eau souterraine. C'est notamment le cas sur le ruisseau du Dogger qui constitue la principale ressource en eau

souterraine du bassin du Thouet. Les captages exploitant cet aquifère recueillent régulièrement des eaux brutes bien supérieures à la norme des nitrates en matière interne par l'Organisation mondiale de la santé pour les eaux potables. Pour dire en substance avec la réglementation, les collectivités complètes doivent procéder à des interconnexions (mélange avec les eaux du Cébron et/ou de la Loire) voire à la création d'usines de désinfection pour diminuer ces concentrations.

Pour les eaux superficielles, la carte ci-dessous présente les moyennes annuelles en nitrates entre 2003 et 2012 observées à partir de chaque station de mesures du bassin du Thouet.



Le code couleur correspond aux valeurs suivantes :

Qualité du cours d'eau	Très bonne	Bonne	Moyenne	Médiocre	Aléatoire
Nitrates NO ₃	Inférieur à 2 mg/L	De 2 à 10 mg/L	De 11 à 25 mg/L	De 26 à 50 mg/L	Supérieur à 50 mg/L

LES PLANS D'ACTION « ZONES VULNÉRABLES »

Selon un étude du CNRS, la présence de nitrates dans les eaux continentales provient à 66 % de l'agriculture, suite à l'épandage de doses massives d'engrais azotés et de lisier (effluents d'élevage) tandis que le reste est issu des rejets des collectivités locales (22 %) et de l'industrie (12 %). Les zones les plus critiques sont les plaines alluviales qui recueillent les eaux des grands bassins versants et sont des lieux privilégiés d'agriculture intensive. L'essentiel de cette pollution est dû à la différence entre les apports en nitrates sous forme d'intrants et ce qui est réellement consommé par les plantes.

Les zones vulnérables sont des zones où la pollution des eaux souterraines est le plus susceptible de nuire à la santé humaine. L'Europe considère que la France n'a pas concrètement mis en œuvre la Directive Nitrates et que les applications locales sont trop divergentes d'un département à l'autre.

Dans ces conditions, la France a modifié en profondeur l'application de cette Directive en durcissant un certain nombre de points (augmentation des capacités de stockage, périodes d'épandage interdites, gestion de la fertilisation plus encadrée...).

Ces nouveaux textes sont entrés en vigueur au 1^{er} septembre 2012 et concernent tout d'abord les textes départementaux précédents. Un nouveau programme est attendu sous forme d'un arrêté préfectoral pour chaque région en 2014 pour intégrer les nouveaux textes nationaux et remplacer les textes départementaux.



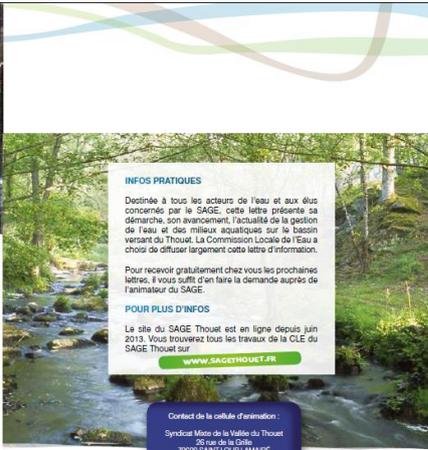



IRRIGATION : ORGANISME UNIQUE DE GESTION COLLECTIVE (OUGC)

La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 prévoit la mise en place d'un organisme unique de gestion collective (OUGC) de la ressource en eau, d'un point de vue quantitatif, sur un territoire présentant un déséquilibre durable entre la ressource disponible et les besoins en eau (des usagers et des milieux), comme c'est le cas sur le bassin versant du Thouet. La mise en place de ces organismes entre dans une logique de nouvelle gestion de la ressource. Les structures désignées par les Préfets comme OUGC ont en charge la gestion et la répartition des volumes d'eau à usage agricole sur un territoire entre tous les irrigateurs.

Sur le bassin versant du Thouet, deux structures ont été désignées comme OUGC par arrêtés interdépartementaux. Ces structures sont :

- La Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes pour les sous-bassins du Thouet, du Thouaret et de L'Argenton
- La Chambre d'Agriculture de la Vienne pour le sous-bassin de la Dive et du Nord.



INFOS PRATIQUES

Destinée à tous les acteurs de l'eau et aux élus concernés par le SAGE, cette lettre présente sa démarche, son avancement, l'actualité de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du Thouet. La Commission Locale de l'Eau a choisi de diffuser largement cette lettre d'information.

Pour recevoir gratuitement chez vous les prochaines lettres, il vous suffit d'en faire la demande auprès de l'animateur du SAGE.

POUR PLUS D'INFOS

Le site du SAGE Thouet est en ligne depuis juin 2013. Vous trouverez tous les travaux de la CLE du SAGE Thouet sur

www.sagethouet.fr

Contact de la cellule d'animation :
 Olivier CUBAUD
 Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
 78000 SAUMUR
 06 49 64 85 98
sage.thouet@valleeduthouet.fr

COMPOSITION DE LA CELLULE D'ANIMATION :
 - Olivier CUBAUD, Président de la CLE du SAGE Thouet
 - Pierrick PEAUD, animateur du SAGE Thouet
 - Claudie PATREUIL, assistante administrative



EDITO

Le 30 septembre dernier, le collège des élus de la Commission Locale de l'Eau m'a accordé sa confiance en m'élevant comme Président. Le chantier qui s'ouvre devant nous, après le renouvellement consécutif aux élections municipales de mars 2014 est immense. L'élaboration du SAGE Thouet a débuté en 2012 et la feuille de route de la Commission Locale de l'Eau a comme ligne d'horizon l'année 2015 pour finaliser ses travaux.

A mesure pleinement la responsabilité qui incombe à cette instance, véritable « parlement de l'eau » qui rassemble l'ensemble des acteurs du territoire concerné. Il nous faudra, dans le cadre d'un dialogue permanent et dans le respect des usages, œuvrer à un objectif commun : préserver les milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau que nous transmettrons aux générations futures.

Nous devons ensuite nous doter d'une stratégie, définir des objectifs à atteindre, élaborer des plans d'action. Ce travail, bien entendu, sera long, suscitera des oppositions et des visions différentes, sans doute divergentes parfois. Mais, dans le respect de chacun, sans condamner les pratiques, il nous faudra faire preuve d'intelligence collective pour nous accorder sur une amélioration de la ressource en eau, aussi bien quantitativement que qualitativement.

Cet enjeu nous engage tous, aussi l'implorant toute mon énergie, ma conviction et mon goût du dialogue pour qu'ensemble, le bassin du Thouet s'améliore durablement. Cela pour le bien de tous les habitants de notre territoire.

Olivier CUBAUD,
Président de la CLE du SAGE Thouet

CONSULTATION SUR L'EAU (SDAGE LOIRE-BRETAGNE 2016-2021)

Dans le cadre de la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne, le comité de bassin a consulté du 10 décembre 2014 jusqu'au 16 juin 2015 le public sur le projet de SDAGE. Cette consultation s'inscrit dans la stratégie à moyen et long terme pour poursuivre la reconquête de la qualité des eaux sur la période 2016-2021.

Cette consultation est en préparation, vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site internet de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ainsi que sur le site

www.prelions-soin-de-leau.fr

Avec le concours de :



UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Comme suite aux élections municipales de 2014, de nouveaux élus ont intégré la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE. La modification de la composition de la CLE a entraîné l'organisation de nouvelles élections qui se sont déroulées le 30 septembre 2014 au Cèdreon, sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Deux-Sèvres, Simon FÉRET.

Le collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux ont élu en leur sein Monsieur Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet comme Président de la CLE. Il succède à Monsieur René CHARRON.

Messieurs Jean-François ANTOINE (Délégué de SAUMUR Agglomération) et Hubert BAUFUME (Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Louaisien) ont été élus 1^{er} et 2^{es} Vice-Présidents de la CLE.

La Commission Locale de l'Eau est constituée de 12 membres qui représentent l'ensemble des acteurs du territoire, on y retrouve :

- Des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux
- Des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations
- Des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Véritable lieu d'échange, la CLE est composée de 12 membres qui ont la charge d'élaborer le SAGE qui définira la politique de l'eau sur notre territoire.

Parmi ses membres, la CLE a élu 10 représentants qui forment le Bureau de la CLE et qui auront de façon plus précise les différentes étapes d'élaboration du SAGE ainsi que les études portées par la CLE.



M. CUBAUD au centre, entouré de M. ANTOINE et M. BAUFUME

OÙ EN EST-ON ?

Depuis maintenant 2 ans la cellule d'animation rédige en interne l'état initial du SAGE. Celui-ci doit permettre de rassembler un maximum de connaissances afin de connaître précisément les usages, les acteurs et l'état du milieu naturel sur le territoire.

Ce document essentiel pour la suite du SAGE est composé de 7 parties qui sont :

- Caractéristiques générales du Bassin du Thouet
- Analyse de la qualité des eaux superficielles et souterraines
- Analyse quantitative de la ressource en eau
- Analyse du milieu aquatique
- Acteurs et usages liés à la gestion de l'eau
- Acteurs et politiques actuelles en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Détermination des manques et des moyens nécessaires à l'élaboration du SAGE

Le Bureau de la CLE qui s'est tenu le 27 octobre 2014, a décidé de réitérer une nouvelle fois les commissions thématiques du SAGE, début 2015. Ces instances permettront de présenter au travail réel et recueillir les différentes remarques sur les manques et complémentaires à apporter à cet état initial avant sa validation par la CLE.

Une fois cet état initial validé, le diagnostic du SAGE pourra être lancé afin d'analyser la situation du territoire et mettre en évidence les différentes interactions entre milieux, pressions sur la ressource en eau, usages, enjeux environnementaux et développements socio-économiques.

Lancement d'une étude sur l'impact des plans d'eau

Comme évoqué dans la dernière lettre du SAGE (mai 2014), la CLE du SAGE Thouet a décidé de lancer une étude permettant d'améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet.

En effet, les données récupérées auprès des services de l'Etat concernent plus de 7 000 plans d'eau sur le bassin du Thouet. Le nombre important de ces plans d'eau et leur répartition sur le territoire posent la question de leurs impacts éventuels sur l'état écologique des masses d'eau du bassin.

Face aux divergences d'opinion qui subsistent en matière d'impact quantitatif et qualitatif des plans d'eau sur les cours d'eau et les milieux aquatiques, les membres de la CLE s'interrogent sur la façon d'intégrer la problématique « plans d'eau » dans les futurs documents liés à l'élaboration du SAGE (diagnostic global, étude sur les volumes prélevables...).

Dans un souci de neutralité et de compétence, le bureau de la CLE a décidé de proposer de faire appel à un prestataire afin de **déterminer des méthodologies visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet**.

Une fois ce travail effectué les membres de la CLE pourront décider des outils à mettre en œuvre pour identifier les plans d'eau les plus impactants et les moyens d'attention à mettre en place.

Le lancement de cette étude est prévu pour janvier 2015 et le prestataire retenu sera 2 mois pour proposer des méthodologies permettant de répondre aux questions identifiées par les membres de la CLE.

ÉTUDE DES PRATIQUES AGRICOLES ET DES PRESSIONS SUR LE BASSIN DU THOUET

Les commissions thématiques du SAGE et les membres de la CLE avaient identifié en 2013 un manque important de données sur les caractéristiques de l'activité agricole du bassin. Pour pallier ce manque, un diagnostic de l'état des lieux des pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet a été lancé fin 2013. L'objectif de cette étude était de :

- Caractériser les pratiques et les systèmes de production ainsi que leur évolution
- Identifier et hiérarchiser les zones à risques du territoire en termes de transfert de polluants vers les eaux superficielles et souterraines

Le Bureau NCA Environnement a transmis les résultats finaux de son travail en mai 2014. Ces éléments ont pu être intégrés à l'état initial du SAGE et le prestataire viendra présenter son travail aux membres de la CLE lors de la séance plénière de décembre 2014.

Cette étude a permis d'identifier sur le bassin du Thouet trois grands types de paysages que sont :

- la zone bocagère vallonnée et humide - à l'Ouest,
- la plaine collinaire - à l'Est et - le plateau vallonné et boisé.

Les caractéristiques de ces paysages font que les pratiques agricoles ne sont pas les mêmes sur tout le bassin. On retrouve ainsi une activité d'élevage avec une zone de prairie sur la partie Ouest et une activité de culture principalement sur la partie Est (bassin de la Dive).

Les caractéristiques des sous-bassins ainsi que les pratiques agricoles qui y sont exercées font que les eaux superficielles et souterraines ne sont pas les mêmes sur le bassin. On peut noter que sur sa partie est, les tensions en Nitrates dans les eaux superficielles sont importantes (au-dessus de 50mg/l) alors que sur sa partie ouest, les tensions sont beaucoup plus faibles.

Les analyses montrent également que de nombreuses molécules actives de produits phytosanitaires sont retrouvées dans les eaux superficielles et souterraines. Ce qui a un impact sur la ressource en eau potable du territoire.

Enfin, cette étude a mis en évidence, en corrélation la pression en éléments nutritifs et phytosanitaires avec la vulnérabilité des sols, qui le risque de transfert vers les eaux superficielles des produits phytosanitaires est faible sur l'ensemble du bassin. Alors que pour les eaux souterraines, le sous-bassin de la Dive amont présente un risque fort à très fort.

Pour plus d'informations et de détails sur cette étude, vous pouvez retrouver sur le site internet du SAGE le rapport réalisé par NCA Environnement <http://www.sagethouet.fr/documentation.htm>



Compte Administratif 2014 – SAGE Thouet

DÉPARTEMENT
DES
DEUX-SÈVRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du mardi 17 février 2015

L'an deux mille quatorze, le dix-sept février, à dix-huit heures trente minutes, les membres du comité syndical du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Loup-Lamairé, sous la présidence de M. Olivier CUBAUD, sur la convocation faite le mercredi 21 janvier 2015. Le comité syndical du lundi 2 février 2015 n'ayant pas réuni le quorum nécessaire, une deuxième convocation a été envoyée.

Présents

Le Président : Olivier CUBAUD

Les Vice-Présidents : Pascal BIRONNEAU, Patrice HOUTEKINS

Mesdames les déléguées : Rosemary BARBIER, Henriette BEAUDET, Marie-Noëlle BEAUDET, Sylvie DECEMME, Antoinette MARCHADIER, Agnès RAVAILLEAU BACHELIER, Patricia SCHAAF,

Messieurs les délégués : Jean-Claude BABU, Joël BERTHELOT, Gérard BLANQUART, Albert BOIVIN, Jean-Marie BOUDIER, Jean-Yves CAROU, Nicolas DELAUNAY, Olivier FOUILLET, Jean-Claude GUERIN, Christian RABIN, Jean-Michel RENAULT, Eric TONNOIR, Christian VOGEL

Les Conseillers Généraux : Pascal BIRONNEAU, Hervé DE TALHOUET-ROY, Gérard VITRE

Excusés

Mesdames les déléguées : Madeleine BARREAU, Corinne BRANDEAU, Christine CHOQUET, Anne CLASQUIN, Mathilde FAURE, Sylvie GERBIER, Marie-Aurore LAVAUD, Dany MESSIER, Agnès MONTIBERT, Lucie MORISSET, Laurence PARENT, Sylvie PROUST, Chantal TIREL

Messieurs les délégués : Jean-Michel BLOT, Norbert BONNEAU, Stéphane BOUTINEAU, Richard CHARRIER, Jean-Paul CHAUSSONNEAUX, Sylvain DANGER, Dominique DAVID, Pierre DES DORIDES, Alain DINAIS, Didier DUBIN, Bruno DUPAS, Cédric GARDAIS, Thierry GATARD, Yves GAZEAU, Philippe GOUJON, Daniel GUERINEAU, Ludovic HERAULT, Louis-Marie LUMINEAU, Sébastien LUNET, Jacky METAY, Sébastien MIOT, Olivier MOLLE, Dominique PAQUEREAU, Gérard PEROCHON, Christophe PICHOT, Benoît PILLOT, Stéphane PROUST, Francis RENAUDEAU, Daniel ROBERT, Max SAVU, Martin THIBAUD, Jean-Pierre THURAU, Nicolas VALET

Les Conseillers Généraux : Christian BONNET, Gilbert FAVREAU, Robert GIRAULT, Bernard PAINEAU, Dominique PAQUEREAU, Patrice PINEAU

Pouvoirs

Magalie BEAUFORT donne pouvoir à Jean-Claude GUERIN, André BILLAUD donne pouvoir à Gérard BLANQUART, Frédy BLAY donne pouvoir à Jean-Claude BABU, Jocelyne CUABOS donne pouvoir à Patrice HOUTEKINS, Patrick DEVAUD donne pouvoir à Albert BOIVIN, Amandine DUGUET donne pouvoir à Patricia SCHAAF, Christine FERCHAUD donne pouvoir à Christian RABIN, René FORTHIN donne pouvoir à Joël BERTHELOT, Sylvie GODARD donne pouvoir à Agnès RAVAILLEAU BACHELIER, Danièle SOULARD donne pouvoir à Gérard VITRE

Délégués	
En exercice	87
Présents	25
Votants	34
Pour	34

Objet : Vote du compte administratif 2014 - budget annexe SAGE THOUET

Monsieur le Président présente les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2014 du budget annexe SAGE THOUET qui se décomposent comme suit :

SECTION	Résultats à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice 2014		Résultat de l'exercice 2014		Résultats à la clôture de l'exercice 2014	
	DEFICIT	EXCEDENT	MANDATS EMIS	TITRES EMIS	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
INVESTISSEMENT								
FONCTIONNEMENT	-15 901,35		107 318,28	122 877,00		15 558,72	-342,63	
TOTAL	-15 901,35		107 318,28	122 877,00		15 558,72	-342,63	

Ce document est rigoureusement conforme au compte de gestion du receveur.

Le Comité Syndical, à l'unanimité

Oui l'exposé de Monsieur le Président

Adopte à l'unanimité les résultats du Compte Administratif 2014 du budget annexe SAGE THOUET tels qu'ils sont énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint-Loup les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

 OLIVIER CUBAUD

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
011	Charges à caractère général	133 110,19	43 612,70			
60611	Eau et assainissement	215,00	61,46			
60612	Énergie - Électricité	450,00	287,84			
60621	Combustibles	1 200,00	79,20			
60622	Carburants	860,00	406,46			
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	57,12			
60636	Vêtements de travail		50,65			
6064	Fournitures administratives	800,00	491,86			
611	Contrats de prestations	1 000,00	793,02			
6132	Locations immobilières	2 700,00	2 687,16			
6135	Locations mobilières	1 400,00	1 365,10			
61521	Terrains	240,00	162,00			
61551	Matériel roulant	700,00	147,58			
6156	Maintenance	1 600,00	2 246,63			
616	Prime d'assurance	825,00	847,33			
617	Etudes et recherches	105 750,19	26 748,68			
6182	Documentation générale et tech	170,00	164,70			
6184	Versements à des organismes de	800,00				
6185	Frais de colloques et séminair	100,00				
6225	Indemnités au comptable et aux					
6231	Annonces et insertions		143,64			
6237	Publications	10 000,00	2 664,00			
6241	Transports de biens		34,20			
6251	Voyages et déplacements	800,00	1 096,76			
6257	Réceptions	400,00	690,17			
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 425,21			
6262	Frais de télécommunications	900,00	961,93			
6281	Concours divers (cotisations..					
012	Ch. de pers. et fr. assimilés	52 180,00	46 306,15			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L	50,00	31,84			
6336	Cotisations au centre national	750,00	637,20			
6338	Autres impôts, taxes et versem	150,00	95,58			
64111	Rémunération principale	6 600,00	6 063,15			
64118	Autres indemnités.		90,58			
64131	Rémunérations	29 000,00	25 692,19			
64138	Autres indemnités	130,00	107,33			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 900,00	8 742,44			
6453	Cotisations aux caisses de ret	3 000,00	2 851,89			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 700,00	1 420,90			
6455	Cotisations pour assurance du	750,00	543,05			
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	30,00			
014	Atténuations de produits					
65	Autres ch. gestion courante	14 200,00	12 127,33			
658	Charges diverses de gestion	14 200,00	12 127,33			
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	5 272,10	5 272,10			
673	Titres annulés	5 272,10	5 272,10			
678	Autres charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions					
	Autres					
022	Dépenses imprévues					
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	204 762,29	107 318,28			
023	Virement à la section d'inv.					
042	Op. d'ordre de tr. entre sect.					
043	Op. d'ordre à l'int. de la section					

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
	<i>Autres</i>					
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE					
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE=(op.réelles & d'ordre)	204 762,29	107 318,28			
	Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	15 901,35				

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
013	Atténuations de charges		12,79			
6419	Remboursements sur rémunératic		12,79			
70	P. serv. du dom. et vtes div.					
74	Dotations et participations	220 663,64	122 864,21			
7472	Régions	21 577,29	13 105,00			
7473	Départements	35 151,38	17 155,77			
74741	Communes membres du gfp		1 061,63			
74751	GFP de rattachement	20 903,74	19 767,97			
74758	Autres regroupements	20 122,61	7 867,03			
7478	Autres organismes	122 908,62	63 906,81			
75	Autres pr. de gestion courante					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions					
	<i>Autres</i>					
	TOTAL DES RECETTES REELLES	220 663,64	122 877,00			
042	Op. d'ordre de tr. entre sect.					
043	Op. d'ordre à l'int.de la section					
	<i>Autres</i>					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE=(op.réelles & d'ordre)	220 663,64	122 877,00			
	Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Documents téléchargeables sur le site internet du SAGE Thouet

L'espace « documentation » (<http://www.sagethouet.fr/documentation.html>) du site internet du SAGE Thouet permet de télécharger les documents suivants :

- Arrêté Inter-Préfectoral fixant le périmètre du SAGE Thouet
- Arrêté Préfectoral de composition de la CLE du SAGE Thouet
- Comptes rendus des séances de la CLE
- Comptes rendus des séances du Bureau de la CLE
- Comptes rendus des commissions thématiques du SAGE Thouet
- Lettres du SAGE Thouet
- Rapport annuel d'activité de la CLE
- Modalités d'inventaire des zones humides du SAGE Thouet
- Études du SAGE Thouet